



délibération n° C2022-046
du comité syndical
Séance du 14 octobre 2022
Parking de Pont l'Abbé

Nombre de délégués en exercice	: 69
Nombre de délégués présents	: 37
Nombre de pouvoirs	: 15
Nombre de votants	: 52

Le quatorze octobre deux mille vingt-deux, à neuf heures trente, le comité du Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère, convoqué le cinq octobre deux mille vingt-deux, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

Etaient présents :

Secteur d'ABERS/IROISE : François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin), Joseph GALLIOU (Tréglonou), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Roger TALARMAIN (Plouguin), Alexandre TREGUER (Landéda) - **Secteur du CAP SIZUN :** René SOUBEN (Mahalon) - **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou) - **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Xavier BOREL (Le Faou), Philippe BRUN (Crozon) - **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Pierre-Victor CHARBONNET (Plounéour-Brignogan-Plages), Lionel GOBRY (Dirinon), Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel) - **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhourneau) - **Secteur de MORLAIX :** Nathalie BERNARD (Plougasnou), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) - **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan) - **Secteur de QUIMPER :** Laure CAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), Pascal MIOSSEC (Langolen) - **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Nevez), Alain PELIZZA (Saint-Yvi), Jacques RANNOU (Rosporden), Marie-José TOULLEC (Bannalec) - **Collège des EPCI :** Jean-Louis BUANNIC (Communauté de communes du Pays Bigouden Sud), Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilbert MIOSSEC (Communauté de Communes du Pays de Landivisiau)

Excusés : Gildas FOREST (Brélès), Yves ROBIN (Porspoder), Rémy LE COZ (Plouhinec), Joël BLAIZE (Plomodiern), Christophe BELE (Kernouës), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Gilles CREACH (Taule), François GIROTTO (Plouegat Moysan), Alban LE ROUX (Carantec), Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil), André LAUDEN (Plonéis), Patrick GLOUANNEC (Pont-Aven), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération)

Assistaient en outre :

Services du SDEF : Jacques MONFORT, Directeur, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, Christian HENAFF, responsable du pôle administratif et comptable, Morgane BOULIERE, responsable du pôle juridique, Laurence LE VELLY, Responsable du pôle technique

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

Parking de Pont l'Abbé

Sur proposition d'Antoine COROLLEUR, Emmanuel QUERE, Directeur adjoint, présente le projet de déploiement de capteurs « intelligents » pour la gestion des parkings sur la commune de Pont-l'Abbé dans le cadre du projet Finistère Smart Connect.

Le Président rappelle que le service de gestion du stationnement du projet Finistère Smart Connect vise trois objectifs :

- Information des usagers grâce à des afficheurs dynamiques sur les disponibilités des places au sein des parkings urbains, avec la possibilité d'identifier en particulier certains types de place (PMR, recharge électrique) ;
- Apporter une aide à la décision aux services de la collectivité en disposant d'une vision régulièrement actualisée du niveau de remplissage des parkings de la ville, permettant ainsi de renvoyer des messages d'informations sur les panneaux d'affichages, par exemple en entrée de ville, quand un parking est plein ; Cela permet aussi aux services de voirie ou de police municipale d'identifier des voitures « ventouses » grâce à des alarmes paramétrables ;
- Disposer des historiques de données à des fins statistiques pour les services d'aménagement et de voirie dans le cadre d'opération de réaménagement ou de plans de circulation.

La commune de Pont-l'Abbé s'est portée volontaire pour expérimenter ce nouveau service proposé dans le cadre du projet Finistère Smart Connect. L'application est d'ores et déjà opérationnelle et en phase de test. Elle sera déployée en version de production fin septembre.

Quatre parkings ont été identifiés sur la commune :

- parking – Place de la république : deux cent soixante places et cinquante en périphérie, avec deux panneaux de stationnement,
- parking du Docteur Guias : quatre-vingt-quinze places, avec un panneau de stationnement,
- parking Gambetta : trente places, sans panneau de stationnement,
- parking de la Madeleine : estimation à cent vingt-cinq places, avec un panneau de stationnement.

Le budget prévisionnel de ce programme est de 150 000 € HT.

Une réponse à l'appel à projet PIA-4 est en cours d'instruction par la Banque des territoires. Un financement à hauteur de 40% au minimum de l'investissement est sollicité.

Considérant ce programme en qualité de projet pilote, il est proposé une prise en charge du coût par le SDEF.

Le coût annuel de la connexion 4G des quatre routeurs estimée à 1 900 €TTC sera pris en charge par la ville de Pont-l'Abbé.

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 23 septembre 2022,

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- adopte le plan de financement du projet de déploiement du stationnement intelligent sur la commune de Pont l'Abbé dont le budget prévisionnel est de 150 000 €HT, comme suit :
 - financement PIA-4 : 59 000 €HT,
 - financement SDEF : 88 500 €HT, s'agissant d'un projet Pilote sur le cas d'usage « gestion intelligente du stationnement » non encore déployé dans le cadre du projet Finistère Smart Connect,
 - financement des routeurs par la ville de Pont-l'Abbé : 2 500 €,
 - prise en charge du coût annuel de la connexion 4G des 4 routeurs assurant le transfert des informations vers les panneaux d'affichage dynamiques, estimée à 1 900 €TTC/an,
- autorise le Président à signer la convention à intervenir avec la ville de Pont-l'Abbé et tout avenant.

Le 8 décembre 2022

**Antoine COROLLEUR,
Président du SDEF**



**Pierrot BELLEGUIC
Secrétaire de séance**